

# Procès-Verbal du comité de programmation du 30 Septembre 2020

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
<b>PUBLICS</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>09</b>	<b>0</b>
<b>PRIVES</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>4</b>

T / S	NOM PRENOM	P/ A/ E	T/ S	NOM PRENOM	P/A/E
	<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>	
T	WIRTH Thierry	P	T	MAIRAL Jean-Claude	E
S	CUISSET Elisabeth	A	S	SICARD Eric	E
T	MORIER MIZOULE Sandrine	P	T	DUBOISSET Didier	P
S	BONNET Pierre	A	S	VERRIER Michel	A
T	LAPLANCHE Gérard	P	T	JACQUES Marie Agnès	A
S	POUZADOUX Véronique	A	S	DE WYS Monique	P
T	GILIBERT Jacques	P	T	DA CONCAICAO Alain	P
S	SEGUIN Noelle	A	S	PINARD-LEGRY Bruno	P
T	REBOUL Daniel	P	T	DUBUSSET Fabrice	A
S	DESCHAMPS Martine	A	S	DUMON Albert	P
T	De CHABANNES Jacques	P	T	RABY Claude	P
S	QUATRESOUS Martine	A	S	RIDJALI Fayed	E
T	CARRIAS Marc	P	T	BOURDIER Geoffrey	P
S	MOREL Matéo	A	S	ESTEVE Marc	E
T	BEAUVAIS Denis	P	T	CARDI Paul	E
S	BARDIN Stéphane	P	S	SAC David	E
T	BILLEBAUD Brigitte	P	T	VERNEZY Jean-Yves	P
S	DESPAX David	A	S	FIDAN André	P
T	BERRAT GILLES	P	T	PRULHIERE Frédéric	E
S	MARTINET-SCHIRCH Christelle	P	S	MOMMESSIN Joseph	E
T	VERNISSE Alain	P	T	PAULET Eric	P
S	PARRET BONMARTIN Aude	A	S	BLANQUART Pascale	P
			T	LOUVETON Christiane	P
			S	DEVOUCOUX Bernard	A
			T	Roselise PEILLON	P
			S	Philippe BESSEY	P

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Amélie VAUFREY	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	P
Michel CLAIRET	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	P
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

## Accueil

Monsieur Wirth, nouveau Président de l'Association Pays Vichy-Auvergne accueille les membres du Comité de programmation et les remercie pour leur présence nombreuse.

Ce comité revêt une importance particulière car du fait des dernières élections locales, de nombreux élus vont découvrir Leader. De même, la composition pour le collège privé est également revue en fonction du départ de nombreux membres et l'arrivée donc de nouveaux représentants.

Le Comité de programmation Leader va devoir élire son nouveau Président et valider sa nouvelle composition.

La période qui arrive va être importante car nous arrivons en fin de programmation et et il va falloir réfléchir au nouveau programme à venir en lien avec le conseil de développement qui va se mobiliser et les EPCI du territoire.

Concernant l'avenir du programme, la parole sera donnée à la Région pour un point d'information.

- **Rappel de l'ordre du jour:**

- 1) Installation du Comité avec présentation des membres
- 2) Approbation du dernier PV
- 3) Election du nouveau Président
- 4) Intervention Région
- 5) Formation/information sur l'outil Leader
- 6) Présentation de l'Appel à projets Leader post Covid
- 7) Constitution du Comité technique pour l'analyse des prochains dossiers Leader
- 8) Dossiers de coopération Leader3 dossiers de coopération pour avis Mémoire, ENPORT, Twinlag
- 9) Examen définitif des dossiers ayant reçu un avis favorable de principe en Comité de programmation

2 Dossiers ayant eu l'instruction réglementaire pour les figer

- Conseil Départemental Allier : Paléopolis : Application numérique de visite pour l'exposition permanente et film sur lac de Limagne : subvention arrêtée à 143 720.20 € au lieu des 144 116 € demandés

- Association Théâtre de Bourbons : Festival Théâtres de Bourbon subvention arrêtée à 13 547 € avec une subvention du Conseil départemental de l'Allier à 3395 €

**Montant des dossiers déposés pour le comité de programmation du 30/09**

**Coût total 1 182 266 €**

**Le Leader-FEADER sollicité s'élève à 678 000 €**

### A. Installation du Comité de programmation Leader avec présentation des membres

#### **Election du Président**

Monsieur Wirth informe qu'un candidat à la Présidence s'est déjà déclaré à savoir Monsieur Didier Duboisset. Il demande à l'assemblée si des candidats souhaiteraient se proposer également comme Président du Comité de programmation. En l'absence d'autres candidats, il est demandé si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret.

En l'absence de demande de ce type, il est procédé à l'élection du Président.

**A l'unanimité des membres présents, Monsieur Didier Duboisset est élu à la présidence du Comité de programmation Leader.**



Monsieur Duboisset nouvellement élu remercie l'ensemble des membres pour cette confiance renouvelée.

### **Validation de la liste des membres du Comité de programmation**

Il est présenté la liste actualisée des membres suite aux dernières élections municipales et la désignation des représentants élus par les EPCI. Cette liste est actualisée également avec l'arrivée de nouveaux membres issus du conseil de développement venant remplacer des membres qui ont souhaité quitter ce comité.

La liste est validée par l'ensemble des membres du Comité de programmation.

### **B. Approbation du dernier compte-rendu du comité de programmation Leader du 20 Février 2020**

Le dernier compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres du comité joint à l'invitation.

Aucune observation, modification n'étant demandée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

### **C. Point d'actualité sur Leader Mme Amélie VAUFREY, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes,**

Mme Vaufrey informe les membres du comité de l'état d'avancement et de paiement des dossiers leader pour la Région Auvergne Rhône Alpes. Avec 65% de dossiers engagés et près de 40% payés sur la maquette globale Auvergne, l'avancement du programme Leader progresse très bien. Pour prendre en compte les retards du début du programme, il a déjà été accordé l'année dernière de prolonger les délais de programmation des dossiers :

- 31/10/2022 : date limite du dernier comité de programmation
- 31/12/2022 : date limite d'engagement des dossiers.

La paiement des dossiers étant toujours possible jusqu'en 2023.

Avant de débiter la future programmation 21-27, la Commission vient d'acter 2 années de transition (2021 et 2022) sur le FEADER. Ces années de transition vont permettre de poursuivre la programmation actuelle (pour LEADER : programmation sur la base de la stratégie et fiches actions actuelles), et de bénéficier d'un réabondement d'enveloppe avec les crédits de la future programmation.

Aussi, les GAL de la Région vont avoir la possibilité de bénéficier d'une seconde enveloppe complémentaire dont le montant reste à déterminer. Sur la mise en œuvre et les conditions, une réunion politique sera organisée en fin d'année.

En ce qui concerne la future programmation, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) LEADER à destination des territoires, devrait être lancé lors du second semestre 2021, pour un dépôt des candidatures fin 2021.

En termes de périmètre Leader, l'AMI ne devrait pas imposer de nouvelles contraintes. En revanche, il sera recherché une diminution du nombre de GAL (surtout en Rhône Alpes) et il faudra éviter d'avoir des intercommunalités coupées entre deux GAL. Aussi, il sera nécessaire pour la Communauté de Communes d'Entr'Allier Besbre et Loire de choisir sur quel territoire LEADER elle souhaite appartenir : celui de Moulins ou celui de Vichy.

### **D. Formation/information sur l'outil Leader, Stéphane ZAPATA**

Il est projeté un document synthétisant :

- Les objectifs du programme Leader,
- Son mode de fonctionnement
- L'état d'avancement de la maquette financière

### Qu'est-ce que Leader ?

C'est un outil Européen permettant de soutenir financièrement et d'accompagner des projets locaux privés, associatifs ou publics pour mettre en valeur les zones rurales européennes.

Fondé sur un partenariat public-privé, le programme LEADER place l'ensemble des acteurs du monde rural : entreprises, artisans, associations, collectivités territoriales ... au coeur du projet de territoire.

Le programme permet ainsi la mise en oeuvre de la stratégie territoriale et contribue au développement durable et responsable du territoire.

**La décision est prise par un comité de programmation composé pour moitié d'élus et moitié de privés, présidé par M. Didier Duboisset.**

#### Les points forts reconnus de la démarche LEADER :

- Une méthode faisant participer les acteurs locaux à l'orientation du développement futur de leur territoire
- Un instrument pour créer des emplois dans les zones rurales
- Possibilité d'expérimenter de nouvelles actions pour tirer le meilleur parti des atouts des zones rurales.
- Une approche territoriale, décentralisée et transversale des problématiques locales
- Un soutien aux actions de taille modeste
- Une complémentarité pour les activités autres qu'agricoles dans le milieu rural



Depuis 2017, Leader c'est plus de 72 dossiers examinés pour un peu plus de 4 millions d'euros de subventions Européennes allouées au territoire sur des projets touchant

- Le développement des services
- La promotion touristique
- La valorisation du patrimoine
- Le développement durable
- Le développement de la culture

Le document complet est joint en annexe.

#### E. Lancement de l'appel à projets Leader (AAP) visant à accompagner les entreprises du territoire

Le Président informe les membres du comité que cet appel est le fruit de plusieurs réunions du conseil de développement en lien avec les élus en visio. Cet appel à projet ne vise pas soutenir les entreprises qui sont en difficulté, il existe d'autres dispositifs que celui de Leader. L'avantage est que par cet appel les entreprises qui auraient la possibilité d'avoir des projets dans les mois prochains puissent être accompagnées avec une aide directe et non en avance remboursable, prêt à taux zéro...

Afin d'accompagner la reprise de certaines activités économiques et de soutenir le développement rural du territoire post-covid, les élus, les forces vives du territoire, ont souhaité lancer un Appel à projets spécifique Leader à destination des entreprises du territoire.

#### Objectifs de cet Appel à projets

- Soutenir des entreprises qui ont été fortement impactées par la période de confinement et qui jouent un rôle d'équilibre sur leur territoire de proximité en termes d'emplois, qui ont recours à des fournisseurs locaux ou sont fortement touchés comme le tourisme.
- Maintenir un développement territorial équilibré, notamment par la création et la préservation des emplois existants
- Accompagner les entreprises qui peuvent se développer



Les projets seront jugés en fonction de leur viabilité économique et de leur impact local.

### **Quels moyens financiers ?**

Une dotation de 500 000 €, un minimum de 2000€ de subvention un maximum de 20 000€  
Taux de subvention 40 % (32% Europe et 8 % cofinancement EPCI-Region))

### **Quelle période pour candidater ?**

Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31/12 décembre

### **Comment ?**

Une fiche projet à remplir

## **F. Constitution du comité technique pour analyser les dossiers de l'AAP Leader**

Un comité de technique sera constitué afin de procéder à l'examen technique des demandes d'aides et de faire des propositions au comité de programmation qui décidera au final des subventions à verser.

Il sera composé d'un élu de chacun des territoires, d'un technicien consulaire, de l'équipe technique Leader, des Présidents M. Didier Duboisset et de M. Thierry WIRTH et de quelques membres volontaires

Il est fait appel à des candidats.

Sont volontaires :

M. Alain Da Conceicao

M. Jean Yves VERNEZY

Mme Roselise Peillon

Ce comité sera réuni dans les prochaines semaines pour compléter la grille de sélection existante.

## **G. Dossiers de coopération Leader : 3 dossiers de coopération pour avis Mémoire, ENPORT, Twinlag**

M. Zapata Stéphane informe les membres présents de l'avancement de trois projets de coopération qui sont à présent prêts et pour lesquels il va être nécessaire de signer les accords de coopération.

Ces dossiers sont fortement impactés par le covid, toutes les réunions se déroulent en visio. Pour les échanges de jeunes, il est prévu de les organiser courant 2022.

### **A. Projet Twinlag avec GAL Finlande-Irlande-Nord Macédoine-France-Pologne-Moldavie**

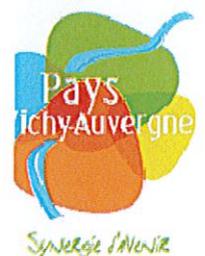
- Transfert de connaissances et création de partenariats

- Coopération thématique par l'échange de savoir-faire, d'événements et d'échanges de praticiens sur : Thème 1 : Connexions rurales-urbaines, Thème 2 : organisation d'événements suggérés par les jeunes Les opportunités ERASMUS seront explorées ; Thème 3 Environnement et climat dans les communautés ; Thème 4 : Economie locale – solutions numériques - relier les secteurs, centres de développement des affaires, possibilités de B&B Réunion/séminaire  
Thème 5 : Manifestation LEADER

Le territoire Leader aura un évènement à organiser en novembre sur l'articulation urbain-rural : sont mobilisés la Mission locale sur la découverte des métiers par l'utilisation de la réalité virtuelle, le Syndicat Départemental d'électrification de l'Allier, le Contrat Local de Santé de Vichy, des visites de sites. Une découverte du Geocaching sera organisée également sur le territoire.

**Avis de principe favorable à l'unanimité pour une subvention Leader de 60 000€**

Mandat est donné au Président pour signer l'accord de coopération



## **B. Projet ENPORT Beta avec GAL Roumains, Italien, Suédois et PVA**

### Objectifs

- Renforcer les compétences, connaissances et compétences sur le tourisme durable des partenaires impliqués par l'échange de bonnes pratiques ;
- Développer le potentiel touristique des partenaires du réseau par la création de forfaits touristiques
- Promotion des forfaits touristiques des partenaires du réseau au niveau local et international
- Créer un schéma/cadre commun et une méthodologie innovante pour le développement et la promotion du tourisme durable, qui sera utilisée par d'autres GAL et organisations;
- Faciliter le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement dans les zones rurales d'Italie, de Roumanie, de France et de Suède.

### Actions envisagées :

Création d'une charte graphique commune, d'un site internet commun, de vidéos, d'une base de données partagées, de pages sur réseaux sociaux, participation au Salon ITB Berlin

Les offices de tourisme du territoire sont mobilisés sur cette opération ;

**Avis de principe favorable à l'unanimité pour une subvention Leader de 62 000€**

Mandat est donné au Président pour signer l'accord de coopération

## **C. Projet Mémoire avec GAL Italiens et PVA**

### Objectifs

- Renforcer l'identité culturelle afin de diffuser une attitude positive à l'égard des réalités locales
- Favoriser la coopération entre les nouvelles générations et les réalités locales.
- Créer des opportunités d'échanges entre les jeunes et la réalité locale et internationale, visant à la comparaison et au dialogue avec des modèles culturels différents des leurs.
- Promouvoir et transmettre les connaissances entre les territoires concernés
- Favoriser les liens avec les territoires par la réalisation de reportages
- Connaissance et maîtrise des outils du multimédia

**Avis de principe favorable à l'unanimité pour une subvention Leader de 30 236 €**

L'accord de coopération a déjà été signé

## **D. Pour information**

**Projet de coopération en cours entre le GAL Pnr des Monts d'Ardèche et le Conseil départemental de l'Allier** sur Création d'outils pédagogiques et touristiques de réalité virtuelle sur les environnements disparus du Massif-Central ».

Seront associés également la communauté de communes de Saint Pourçain Sioule et Limagne, le site de Paléopolis le Pays Vichy-Auvergne.

Le projet est en attente de validation par le conseil départemental.

Le montant alloué sur le projet est le reste de l'enveloppe dédiée à la coopération à savoir 25 764 € de fonds leader.

**D'autres projets de coopération ont été envisagés et sont actuellement en phase de premiers contacts. Par ailleurs,**

Dans les cadres du *projet des villes européennes candidates au classement Unesco*, un projet a été amorcé avec le GAL Allemand de Bad Kissingen,



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Un projet a également été abordé autour du projet de **Festival de musique Elektro** de Vensat qui pourrait profiter de l'expérience d'un Festival allemand qui existe depuis plus de 10 ans. Le partenaire allemand serait le **GAL Odenwald**

**H. Examen définitif des dossiers ayant reçu un avis favorable de principe en Comité de programmation**

Deux dossiers qui avaient été examinés en comité de programmation avec un avis de principe favorable ont obtenu l'instruction réglementaire pour les figer

- **Conseil Départemental Allier : Paléopolis** : Application numérique de visite pour l'exposition permanente et film sur lac de Limagne :

Subvention arrêtée à 143 717.90 € au lieu des 144 116 € demandés

- **Association Théâtre de Bourbons** : Festival Théâtres de Bourbon

Subvention arrêtée à 13 547 € avec une subvention du Conseil départemental de l'Allier à 3395 €

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité de programmation et la qualité des échanges.

Fin de la séance à 21h00.

Vichy le 30/09/2020

**Pays Vichy-Auvergne**

Le Président,

ATRIUM (bureau 15)

37 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Tél. : 04 70 96 57 24

Fax : 04 70 96 57 10

www.paysvichyauvergne.com



Didier DUBOISSET



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



